



OFFICE DE TOURISME DE SETE Comité de direction du 30 mai 2017

Compte rendu

Le 30 mai 2017, le Comité de direction de l'Office de tourisme de Sète s'est réuni en session ordinaire à 12h30 dans ses locaux, 60 Grand'Rue Mario Roustan, 34200 SETE, sous la présidence de Marie de la Forest.

MEMBRES DU COMITE DE DIRECTION

TITULAIRES PRÉSENTS (11) : Marie de la Forest, Anne de Grave, Jocelyne Cassany, Valérie Carrasco, Christine Cegarra, Antoine de Rinaldo, Gérard Castan, Jean-Marie Taillade, Gener Rolland, Marc Chevallier, Olivier Carmes

SUPPLEANTS PRÉSENTS (4) : Céline Drouet-Pailhes, Romain Ferrara, Frédéric Marinello, Philippe Fougère

- **dont votants (1)** : Philippe Fougère

TOTAL DE VOTANTS (12)

Invités présents : Thierry Albagnac – Trésorier Principal

La date du comité de direction a été communiquée le 4 mai, la convocation ainsi que l'ordre du jour, le rapport de séance et le compte rendu du comité du 16 mars dernier ont été adressés aux membres le 24 mai 2017.

Un dossier comportant le rapport de séance a été remis à chaque membre en début de séance.

Marie de la Forest, présidente de l'Office de tourisme, souhaite la bienvenue aux membres du comité de direction et ouvre la séance à 12h45. Elle accueille les nouveaux membres qui participeront au vote dès l'approbation de la liste des membres désignés par l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière, Rolland Gener et Frédéric Marinello.

I – Actualité

La présidente souhaite exposer rapidement les actions menées depuis le dernier comité de direction.

Tiphaine Collet, directrice, précise que l'Office de Tourisme a accueilli plus de 150 participants au speed-meeting du 27 mars organisé au Lazaret et qu'il avait été très apprécié par les participants.

Corine Beaujard, directrice adjointe, confirme la participation de l'Office de tourisme à la grande manifestation maritime durant laquelle un stand commun avec Escale à Sète a été mis en place à Vannes durant une dizaine de jours. Elle explique que les nouvelles lignes d'avion « Nantes – Montpellier », permettent désormais de cibler un nouveau bassin de clientèle pour des séjours en toute saison.

Tiphaine Collet tient également à informer les membres du lancement de l'enquête de clientèle. Les questionnaires seront distribués chez les professionnels et pourront aussi être complétés en ligne. Elle compte sur tous les acteurs locaux pour informer au mieux les visiteurs. Les résultats de l'étude seront bien entendu mis à la disposition des professionnels.

La directrice mentionne également l'accueil d'une dizaine de bloggeurs et des retours très intéressants déjà constatés sur les réseaux à la suite de cette action.

Elle tient également à préciser que l'Office de tourisme a prévu de mettre en place rapidement une signalétique spécifique aux croisiéristes qui souhaitent visiter Sète (panneaux, jalons incrustés au sol).

La présidente rappelle que l'Office de tourisme se charge également de la transmission du planning des croisières.

Marc Chevallier attire l'attention sur la problématique des boutiques fermées lorsqu'il y a des escales les dimanches, il souligne le manque à gagner pour les commerçants mais également le frein que cela représente pour le développement de l'activité des croisières.

Christine Cegarra témoigne dans ce sens, sa boutique étant ouverte les dimanches matins. Elle constate de réelles retombées grâce à la clientèle des croisières, toutefois, l'ouverture toute la journée pose un problème de personnel qui n'est pas toujours simple à gérer et notamment hors saison, période durant laquelle l'ouverture les dimanches est limitée. Céline Drouet confirme effectivement que l'autorisation n'est pas nécessaire sur la saison d'été mais qu'ensuite le nombre est limité à 7 dimanches.

Marie de la Forest propose d'apporter plus de précisions sur ce dispositif lors d'un prochain comité.

Tiphaine Collet rappelle que l'Office de Tourisme fait un effort important pour informer les commerçants des dates d'escale et qu'un calendrier a été imprimé à cet effet.

Marc Chevallier tient à faire part de sa satisfaction quant à l'accueil des croisiéristes assuré par l'Office de Tourisme dont le personnel maîtrise plusieurs langues, un élément essentiel à ses yeux.

Il rappelle que la venue de l'Hermione du 28 mars au 2 avril 2018 a été confirmée, une banderole d'Escale à Sète sera accrochée sur le navire pour communiquer en amont sur cet évènement.

Maire de la Forest propose ensuite de passer aux délibérations.

II – Délibérations

1 – Approbation du compte rendu du comité de direction du 16 mars 2017 :

La présidente demande aux membres s'ils ont des observations concernant le compte rendu qui leur a été adressé avec la convocation.

Aucune observation n'est émise et le compte rendu est proposé au vote pour approbation :

- la délibération est votée à l'unanimité – 11 voix pour

2 – Approbation de la liste de deux nouveaux membres désignés par l'Union des Métiers de l'Industrie Hôtelière :

L'UMIH de l'Hérault propose deux nouveaux membres : Rolland Gener en qualité de membre titulaire et Frédéric Marinello en qualité de membre suppléant.

Marie de la Forest invite les membres à approuver la désignation des nouveaux membres :

- la délibération est votée à l'unanimité – 11 voix pour

3 – Détachement du personnel mis à disposition par la Ville de Sète :

La présidente propose le détachement par la commune de six agents (Marie-Véronique Anfosso, Laëtitia Bénézech, Véronique Caravano, Danielle Dumontel, Isabelle Presta, Elisabeth Robert). Elle

précise qu'une TVA de 20% est actuellement applicable sur la refacturation du personnel mis à disposition et qu'en accord avec la Commune, la solution du détachement avec une rémunération des agents directement par l'Office de Tourisme, semblait plus appropriée. Il est prévu d'appliquer une majoration des salaires, ce qui permettra, selon la convention collective 3175 – Organismes du tourisme, de positionner les agents équitablement sur le tableau des effectifs de l'Office de tourisme, compte tenu de leur ancienneté et de leur fiche de poste.

Marie de la Forest invite les membres à approuver le principe de détachement des six agents, actuellement mis à disposition par la Ville de Sète.

Le comité de direction charge la directrice d'engager les démarches nécessaires et de souscrire les contrats de travail.

- La délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour

4 – Contrats de partenariat établi avec Languedoc Roussillon Cinéma :

L'Office de Tourisme souhaite renforcer l'image de la ville liée aux nombreux tournages réalisés à Sète en se dotant d'un film promotionnel réunissant des extraits de scènes tournées à Sète.

Marie de la Forest propose de consacrer un budget de 15 000 euros à l'élaboration de cet outil de promotion et invite les membres à approuver la souscription de la convention de partenariat avec Languedoc-Roussillon Cinéma :

- la délibération est votée à l'unanimité – 12 voix pour

5 – Lecture des décisions prises depuis le précédent comité de direction dans le cadre de la délégation de compétences de la directrice :

La présidente invite les membres à apporter leurs observations sur le tableau des décisions qui leur a été adressé avec la convocation. Aucune observation n'est émise.

La présidente remercie les membres pour leur présence, les invite à une visite suivie d'une collation sur le chalutier Louis Nocca, amarré au quai Général Durand, à deux pas de l'Office de Tourisme.

La séance est levée à 13h15.

A Sète, le 31 mai

Tiphaine COLLET - Directrice

